INFOF-205 : Calcul formel et numérique

R. Petit

Année académique 2015 - 2016

Contents

1 Introduction 1

1 Introduction

Définition 1.1. Le *calcul numérique* est une discipline qui traite de la définition, l'analyse, et l'implémentation d'algorithmes pour la résolution numérique des problèmes mathématiques qui proviennent de la modélisation des phénomènes réels.¹

Le calcul numérique représente donc le triplet (modèle analytique, solution théorique, résolution algorithmique).

Remarque. Le calcul numérique étant une application informatique pour la résolution de problèmes mathématiques continus, plusieurs types de problèmes peuvent arriver (section suivante). Afin de limiter les problèmes de précision sur des fonctions continues compliquées à évaluer précisément informatiquement, plusieurs outils d'approximation peuvent être utilisés. Le théorème de Taylor permet d'approcher certaines fonctions de manière plus facilement calculatoires de manière informatique.

Théorème 1.2 (Théorème de Taylor). *Soient* $f: I \to \mathbb{R}$ *où* I *est un intervalle,* $a \in I$ *et* $k \geqslant 1$. *Alors* T(f, a, k)(x) *est le seul polynôme de degré inférieur ou égal à* k *tel que* :

$$\lim_{x \to a} \frac{f(x) - T(f, a, k)}{(x - a)^k} = 0,$$

où T(f, a, k)(x), appelé polynôme de Taylor est défini par :

$$T(f,\alpha,k)(x) = \sum_{i=0}^{k} \frac{f^{(i)}(\alpha)(x-\alpha)^{i}}{i!}.$$

Le calcul numérique est défini comme étant une application informatique à des problèmes relatifs à des phénomènes réels. Bien souvent, ces phénomènes sont modélisés de manière *continue*. Les ordinateurs quant à eux sont *discrets*. Cette différence majeure force des approximations par le matériel informatique. Les transformations discrètes (*discrétisations*) des phénomènes réels doivent alors être rigoureusement analysés afin de déterminer leur robustesse et leur fiabilité.

Les problèmes peuvent être classifiés de plusieurs manières selon leurs propriétés et ce qui en est attendu.

Définition 1.3. Un problème est dit :

- *qualitatif* lorsque le comportement des solutions est étudié afin d'en déterminer sa stabilité, son comportement asymptotique ;
- quantitatif lorsque la solution (numérique) précise est étudiée afin de tirer des conclusions spécifiques.

Un problème qualitatif cherche des conclusions globales à un problème (étude d'une famille de problèmes) et un problème quantitatif est une application précise appliquée à un problème donné.

Définition 1.4. Un problème est dit sous forme :

- explicite quand la solution x d'un problème est une fonction donnée des données d ;
- *implicite* quand la solution ne peut être extraite explicitement des données.

¹Nick Trefehen, Oxford.

Exemple 1. Trouver la racine carrée d'un nombre $d \in \mathbb{R}$ est un problème explicite que l'on peut écrire $x = f(d) = \sqrt{d}$.

Déterminer l'ensemble des solutions x à l'équation $ax^2 + bx + c$ est un problème implicite car la solution n'est pas séparée explicitement des données. On peut tout de même exprimer ce problème implicite comme :

$$X = \left\{ \frac{-b \pm \sqrt{b^2 - 4ac}}{2a} \right\},\,$$

qui est un problème explicite.

Remarque. La forme générale d'un problème explicite est x = F(d), alors que la forme générale d'un problème implicite est F(x, d) = 0.

Définition 1.5. Le problème explicite x = F(d) est dit *bien posé* si la solution x:

- 1. existe;
- 2. est unique;
- 3. dépend **continument** de d.

Si un problème n'est pas bien posé, on dit qu'il est mal posé.

Définition 1.6. Un problème est dit *problème inverse* s'il correspond à la détermination des données d'entrée x d'une application G en connaissant les données de sortie G(x) =: d.

Remarque. Les problèmes inverses sont de manière générale mal posés, entre autre parce qu'il est fréquent que l'application G ne soit pas injective et donc que plusieurs données x peuvent donner la même donnée d = G(x).

Remarque. Ce cours ne traitera que de problèmes bien posés.

Définition 1.7.

- Le conditionnement d'un problème x = F(d) bien posé est la mesure de la sensibilité de x à des petits changements sur d.
- On définit par δd une faible perturbation (également dite *perturbation admissible*) sur la donnée d. On définit alors la perturbation induite sur x par $\delta x = F(d + \delta d) F(d)$.
- Le conditionnement relatif du problème est la quantité :

$$\kappa(d)\coloneqq \lim_{|D|\to 0}\sup_{\delta\,d\in D}\frac{\|\delta x\|\|d\|}{\|x\|\|\delta d\|}=\lim_{|D|\to 0}\sup_{\delta\in D}\frac{\left\|F(d+\delta d)-F(d)\right\|\|d\|}{\left\|F(d)\right\|\|\delta d\|},$$

où D est un voisinage de l'origine, et sup désigne la borne supérieure.

Remarque.

- si x = 0, alors le conditionnement relatif est forcément infini ;
- si d = 0, alors le conditionnement relatif est forcément nul ;
- quand $0 \in \{x, d\}$, il faut définir une autre notion, le conditionnement absolu :

$$\kappa_{abs}(d) \coloneqq \lim_{|D| \to 0} \sup_{\delta d \in D} \frac{\|\delta x\|}{\|\delta d\|}.$$

Proposition 1.8. Si x = F(d) est un problème explicite, et F est une fonction différentiable en d, alors, par définition :

$$\lim_{\delta \to 0} \frac{\delta x}{\delta d}$$

ne dépend pas de la trajectoire de δd vers 0. On note alors :

$$F'(d) = \lim_{\delta d \to 0} \frac{\delta x}{\delta d},$$

et on réécrit le conditionnement par :

$$\kappa(d) = \lim_{\delta d \to 0} \frac{\|\delta x\| \ d}{\|\delta d\| \ x} = \frac{\|d\|}{\|x\|} \lim_{\delta d \to 0} \frac{\|\delta x\|}{\|\delta d\|} = \left\|F'(d)\right\| \frac{\|d\|}{\|x\|}.$$

Remarque. Si $d \in \mathbb{R}^m$, et $x \in \mathbb{R}^n$, alors F'(d) est la matrice jacobienne (Jac F)(d). Et si q = 1, la matrice jacobienne n'a qu'une seule ligne et on parle du gradient $(\nabla F)(d)$

Exemple 2 (Conditionnement d'une différence). Soit le problème x = F(d) = d - a. La fonction F est différentiable, on peut donc déterminer le conditionnement :

$$\kappa(d) = \|F'(d)\| \frac{\|d\|}{\|x\|} = 1 \frac{\|d\|}{\|d - a\|}.$$

On voit alors que le conditionnement est petit pour $\|d-a\| >> 0$. Cependant, pour d proche de a, le conditionnement devient très grand. Le problème est donc *mal conditionné* pour d proche de a.

Exemple 3 (Conditionnement d'une exponentiation). Soit le problème $x = F(d) = d^r$ avec $r \in \mathbb{R}$. À nouveau, F est différentiable, et donc on peut exprimer le conditionnement comme :

$$\kappa(d) = \left\lVert F'(d) \right\rVert \frac{\|d\|}{\|x\|} = \left\lVert r \right\rVert \left\lVert d^{r-1} \right\rVert \frac{\|d\|}{\|d^r\|} = \left\lVert r \right\rVert.$$

Le conditionnement dépend donc de l'exposant r. Si r est grand, le problème est mal conditionné, peu importe la valeur de d.

Le conditionnement d'un problème est une caractéristique qui lui est intrinsèque. Si un problème est mal conditionné, peu importe l'algorithme utilisé pour le résoudre, la solution restera fortement influencé par des perturbations sur les données d. De plus, plus un problème a un grand conditionnement, plus il sera difficile à résoudre numériquement.

Remarque. les exemples ci-dessus montrent qu'un problème peut avoir un conditionnement faible pour certaines valeurs de d et un conditionnement élevé pour d'autres valeurs.

Soit F(x, d) = g(x) - d = 0, un problème implicite. Prenons $g : \mathbb{R} \to \mathbb{R}$ une fonction réelle différentiable. On peut alors exprimer $x = g^{-1}(d)$. Donc le conditionnement vaut :

$$\kappa(d) = \left|\frac{(g^{-1})'(d)d}{g^{-1}(d)}\right| = \left|\frac{1}{g'(g^{-1}(d))}\right| \left|\frac{d}{g^{-1}(d)}\right| = \left|\frac{1}{g'(x)}\right| \left|\frac{d}{x}\right|.$$

On remarque donc que pour g'(x) petit le conditionnement devient grand. C'est intuitivement lié au fait qu'une fonction à faible dérivée (pente) en d va croitre lentement et donc pour une faible perturbation sur d (axe vertical), une grande perturbation sur x (axe horizontal) va être induite.

Définition 1.9. Soit F(x,d)=0 un problème bien posé. On définit l'algorithme numérique pour la résolution du problème F par la suite de problèmes approchés $F_1(x^{(1)},d^{(1)}),F_2(x^{(2)},d^{(2)}),\ldots,F_n(x^{(n)},d^{(n)})$ dépendant d'un paramètre n.

L'idée derrière la division en sous-problèmes est d'avoir des F_k plus simples à résoudre que F, ce qui permet une résolution numérique.

Définition 1.10. Un algorithme numérique est dit :

- *direct* si le nombre n de sous-problèmes est fixé (du moins majoré), habituellement par une fonction de la taille du problème ;
- *itératif* si n n'est pas borné et s'il existe une routine f(u) admissible, indépendante de n telle que $x^{(n)} = f(x^{(n-1)})$.